

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime,  
du Développement rural et des Eaux et forêts

04 OCT. 2018

## AVIS

### Concours de recrutement d'un (1) Enseignant Assistant à l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes (ISPM)

L'Institut Supérieur des Pêches Maritimes organise le **03 Novembre 2018** un concours pour le recrutement d'un (1) Enseignant Assistant de l'Enseignement Supérieur.

Le concours est ouvert aux candidats marocains justifiant d'un **doctorat** ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Le concours comporte une épreuve des titres et travaux des candidats et une épreuve exposé entretien avec un jury.

#### Missions des candidats :

Le candidat assurera ces activités d'enseignement de recherche et d'encadrement au sein de l'Institut conformément aux dispositions statutaires applicables au corps interministériel des enseignants chercheurs des établissements de formation des cadres.

#### Spécialités des candidats :

- Technologies alimentaires : opérations unitaires et gestion des industries alimentaires, techniques analytiques, management de la sécurité sanitaires des aliments, management de la qualité.

#### Dossier de candidature :

- Une demande de candidature ;
- Six exemplaires de curriculum vitae ;
- Six copies des diplômes certifiées conformes ;
- Six exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Deux copies de la carte d'identité nationale certifiée conforme ;
- Autorisation pour passer le concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Six exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration ;
- Arrêté d'équivalence des diplômes le cas échéant pour les candidats lauréats des établissements d'enseignement étrangers ;
- Deux extraits d'acte de naissance ;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Les candidats sont priés de déposer leur dossier de candidature à l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes (ISPM) Sis Cité Aghezdis Anza AGADIR avant le **23 Octobre 2018** délai de rigueur

**N. B :** - Tout dossier incomplet sera rejeté.

La Secrétaire Générale

Signé: Mme  DRIOUICH